

Fabriqués pour être jetés

Publié le 03.03.2016

L'obsolescence programmée en débat à Place publique jeudi 17 mars.

Les enquêtes et documentaires diffusés ces dernières années ont familiarisé le public avec la notion d'obsolescence programmée. C'est-à-dire l'ensemble des **pratiques industrielles et commerciales consistant à limiter intentionnellement la durée de vie d'un produit** et obliger ainsi le consommateur à le renouveler plus rapidement.

L'obsolescence programmée est désormais réprimée : la [loi sur la transition énergétique](#) adoptée en 2015 la punit d'une peine de deux ans d'emprisonnement et de 300 000 € d'amende. Mais il faudra sans doute du temps avant qu'industriels et fabricants regagnent la confiance des Français : dans un [sondage](#) réalisé en 2014 par 60 millions de consommateurs, ils étaient **92 % à se dire "convaincus que les produits électroménagers ou high-tech sont volontairement conçus pour ne pas durer"...**

Au-delà de l'obsolescence liée à des facteurs techniques ou technologiques, il en existe une autre, plus subjective. C'est "l'obsolescence esthétique", **les modes et le marketing poussant le consommateur à acheter un nouveau produit alors que l'ancien fonctionne encore**. "Elle est basée sur les goûts des consommateurs, sur leur psychologie, explique la juriste Lydie Tollemer. Sa mise en œuvre est plus que flagrante mais ne semble choquer personne".

Explique-t-elle pourquoi les Français produisent en moyenne par an 20 kg de déchets électriques et électroniques, un chiffre en constante augmentation ? **Comment sortir de cette spirale consumériste, dont l'impact sur l'environnement est décrié ?** Faut-il tout revoir dans la conception de nos produits de consommation ?

Lors d'un débat animé par Guillaume Mézières, journaliste au [Labo des savoirs](#), Place publique donne la parole à trois spécialistes de la question :

- **Lydie Tollemer.** Juriste issue de la faculté de droit de Montpellier, ses travaux sur l'obsolescence programmée lui ont valu de travailler pour le Centre européen des consommateurs, une association franco-allemande. Elle anime aujourd'hui un [blog](#) consacré au droit de la consommation.
- **Thierry Leboucq.** Il est l'un des gérants de [KaliTerre](#), société de conseil nantaise spécialisée dans l'éco-conception des logiciels et sites web. La start-up a notamment développé Greenspector, un outil permettant de détecter les objets surconsommants dans les programmes informatiques.
- **Fabien Bouton.** Il est associé de l'agence [EVEA](#). Basée à Saint-Herblain, cette "fabrique de solutions durables" accompagne les entreprises dans l'éco-conception de leurs produits, de façon à améliorer les services rendus au consommateur, le coût de revient et l'empreinte environnementale.

Jeudi 17 mars 2016 à 20h à la Maison des Arts. Entrée libre et gratuite.

Dans l'actualité

[De la dînette aux cowboys : que dit le jeu de notre société ?](#)

[Débat Place Publique : "Le populisme est-il toujours dangereux ?"](#)

[ANNULÉ : Débat : « Cachez ces lobbys que je ne saurais voir !](#)

[Débat : "Les riches sont-ils trop riches ?"](#)

En savoir plus

[Place publique](#)

En 2005, la Ville de Saint-Herblain lançait un premier temps fort autour de sujets de société et d'actualité.